

Appel du bureau du SNUDI FO 49

Aux adhérents du SNUDI **FO** 49,

Le 1er mai, journée internationale de lutte des travailleurs, revêt cette année une importance particulière.

En effet, dans le budget 2025, ce sont autour de 57 milliards d'économies exigées et pour 2026, il s'agit d'économiser 40 voire 50 milliards de plus !

Ces économies, imposées au 49-3, vont se traduire par :

- Un traitement de choc contre la Sécu : pour les fonctionnaires, perte de 10 % d'indemnités journalières (**Signez la pétition pour le retour aux 100%** sur le site FNEC FP **FO** 49)
- La suppression de l'abattement de 10 % pour les impôts des retraités
- Suppression de 470 postes dans le 1^{er} degré ! *Dans le 49, **36 fermetures de classes... sans compter les fermetures qui seront annoncées en juin et les ouvertures de classes qui sont refusées.***

*Le SNUDI **FO** 49 se tient prêt à soutenir tous ceux qui veulent résister, comme à Saumur avec le comité de défense des écoles, collèges et lycées publics.*

- Fermeture annoncée des structures médico-sociales comme les IME, ITEP...
- Poursuite du gel du point d'indice de la fonction publique alors que la perte atteint déjà plus de 30 % de nos salaires depuis les années 2000.

Alors que les dividendes explosent pour les entreprises du CAC 40 (100 milliards en 2024) et que les aides publiques sont distribuées sans contreparties aux entreprises (200 milliards en 2023), profitons du 1^{er} mai pour manifester et mettre en avant nos revendications.

Non aux coupes budgétaires de 40 milliards annoncées sur la Sécu, les services publics et les collectivités territoriales !

**L'argent pour l'école, la culture et la santé ! Pas un euro pour la guerre !
Pas touche à nos conquêtes sociales ! Abrogation de la réforme des retraites !
Satisfaction de nos revendications !**

Venez nombreux aux manifestations ! (voir [ici l'appel intersyndical du 49](#) ou [là sur le site](#))

Venez participer à un **atelier « Fabrication de pancartes »** le **mercredi 30 avril dès 9h à la bourse du travail.**

ANGERS 10h30 Place Imbach

SAUMUR 10h30 Place Bilange

CHOLET 10h00 Place Travot

SEGRÉ 10h30 Place du Port